**Appel à consultation**

* **Appel à consultation :** LPM-2025-RAC1.6
* **Lieu de la consultation :** Réserve de Biosphère du Cèdre de l’Atlas.
* **Type de contrat :** Contrat de consultation.
* **Durée du contrat :** 90 jours.

 **Contexte et cadre :**

Living Planet Morocco (LPM) lance la présente consultation dans le cadre de la deuxième phase du Projet « Revive Atlas Cedar » (2023-2026). Ce projet a pour objectif global de promouvoir les pratiques d’utilisation durable des eaux et des sols pour une gestion durable des ressources naturelles de la Cédraie du Moyen Atlas, l’amélioration de la gouvernance et de la communication de la Réserve de Biosphère du Cèdre de l’Atlas ainsi que le développement d’un système de suivi de la faune sauvage et de la biodiversité avec l’implication des populations locales. Revive Atlas Cedar est mis en œuvre en partenariat avec l’Agence National des Eaux et Forêts (ANEF) et le ministère de l’Intérieur (Province d’Ifrane) avec l’appui financier du WWF Belgique.

**Missions et tâches :**

Sous la responsabilité directe de la Présidente de LPM et en concertation avec le Chef de programme biodiversité, l’adjudicataire devra mettre en œuvre une analyse, à l’échelle des trois parcs nationaux de la Réserve de Biosphère du Cèdre de l’Atlas, basée sur le modèle DPSIR (Forces motrices, Pressions, État, Impacts, Réponses) pour évaluer l’état de conservation des écosystèmes forestiers, actualiser les données sur les isolats prioritaires et développer des solutions concrètes et adaptées pour la restauration des corridors écologiques, en intégrant les réalités locales et foncières.

**Objectifs spécifiques**

1. Évaluation DPSIR : Diagnostiquer l’état des écosystèmes forestiers de la RBCA en se concentrant sur un écosystème forestier représentatif par parc national (Ifrane, Khénifra, Haut Atlas Oriental).
2. Analyse des isolats prioritaires : Identifier et caractériser 6 isolats stratégiques pour le macaque de Barbarie en tenant compte des pressions spécifiques et des opportunités de connectivité.
3. Plan de restauration des corridors écologiques : Développer un plan technique priorisé, incluant des mesures concrètes d’aménagement, pour renforcer la connectivité écologique de **3** isolats parmi les 6 qui ont été analysés.

**Mission 1 : Évaluation DPSIR des écosystèmes forestiers**

* Analyser les forces motrices, pressions, états, impacts et réponses affectant un écosystème forestier représentatif dans chacun des trois parcs nationaux.
* Utiliser les données disponibles (LULC, NDVI, stock de carbone, PPN) pour identifier les dynamiques de dégradation ou de régénération.
* Élaborer un diagnostic global synthétisé sous forme de fiches.

**Mission 2 : Localisation et évaluation d’au moins 6 isolats prioritaires de la RBCA**

* Identifier les six isolats prioritaires en se basant sur les données existantes et une validation terrain ciblée.
* Évaluer les pressions spécifiques affectant chaque isolat (surpâturage, déforestation, fragmentation).
* Analyser la connectivité écologique et les barrières existantes pour chaque isolat.

**Mission 3 : Élaboration d’un plan de restauration de 3 corridors écologiques prioritaires**

* Identifier 3 corridors critiques pour la connectivité entre isolats et écosystèmes forestiers.
* Proposer des mesures concrètes d’aménagement adaptées aux réalités locales, incluant le reboisement, la gestion durable des parcours ou des infrastructures favorisant le déplacement des macaques.
* Prioriser les actions selon leur faisabilité et leur impact écologique.
* Chiffrer les plans de restauration avec une estimation financière pour la mise en œuvre.

**Livrables attendus**

1. Rapport méthodologique décrivant l’approche adoptée et les outils utilisés.
2. Diagnostic DPSIR : Synthèse des forces motrices, pressions et impacts pour les trois parcs nationaux.
3. Cartographie simplifiée : Localisation et situation actualisée d’au moins six isolats prioritaires de la RBCA et identification des corridors critiques.
4. Plan de restauration des 3 corridors écologiques les plus stratégiques : Propositions techniques, incluant des mesures concrètes, détaillées et chiffrées, d’aménagement et de restauration.
5. Rapport final intégrant toutes les analyses et recommandations, avec des résumés exécutifs en français, arabe et en anglais.

**Profils et qualifications**

Le soumissionnaire devra proposer au moins deux experts ayant les qualifications suivantes :

Expert 1 :

* Diplôme avancé en écologie, biologie de la conservation ou discipline connexe.
* Expérience d’au moins 10 ans dans l’évaluation écologique et la gestion de projets de conservation.
* Expérience démontrée dans des projets collaboratifs impliquant des institutions publiques ou locales.
* Références dans des études similaires.

Expert 2 :

* Expérience d’au moins 10 ans dans l’utilisation des outils de SIG et des méthodes de télédétection.
* Expérience démontrée dans des projets collaboratifs impliquant des institutions publiques ou locales.
* Références dans des études similaires.

**Modalités et contraintes**

* Budget maximal total: 190 000 MAD TTC.
* Durée de la prestation : 90 jours de travail effectif, incluant la validation des livrables.
* Dossier de candidature : CV détaillés des experts incluant les références similaires, offre financière, note méthodologique détaillée expliquant l’approche proposée et le planning.

Les candidatures doivent être adressées par courrier électronique aux 2 adresses contact@lpm.org.ma et raitabdelhak@lpm.org.ma en indiquant dans l’objet du mail « LPM-2025-RAC1.6 ». Date limite de réception des dossiers : 13 avril 2025 à minuit. Seuls seront contactés les soumissionnaires retenus pour la deuxième phase de sélection.